

La masculinisation du lexique français: le rôle catalyseur des anglicismes

par

MIHAELA LUPU

Dans cet article, nous nous proposons de montrer que le déferlement d'anglicismes en français contemporain est un véritable catalyseur, plus précisément un facteur contribuant à renforcer le phénomène général de masculinisation du lexique français.

1. Le genre dans la classe du nom

Les anglicismes qui entrent en français contemporain y arrivent sans aucune trace de l'héritage grammatical de départ. En recevant droit de cité dans la langue française, ils doivent tout simplement se ranger dans l'une des deux classes (soit dans celle du masculin, soit dans celle du féminin). Nous partageons l'avis de plusieurs linguistes selon lesquels l'attribution du genre aux noms étrangers se fait selon les critères de la langue d'accueil, en l'occurrence le français: «the factors governing gender assignment are language-specific: they follow from the particularities of the host language» (Poplack et alii, apud Nymansson 1995: 108).

En général, les anglicismes anciens ont un genre grammatical stable, bien fixé par l'usage, tandis que les anglicismes récents peuvent connaître des fluctuations. Pourtant, une fois bien établi, le genre de ces derniers n'est plus (trop) sujet à la variation. Dans la plupart des cas, les emprunts en général et, partant, les anglicismes, se voient attribuer le genre masculin en français, parce que c'est le genre non marqué. C'est la raison la plus générale, mais la situation n'est pas aussi simpl(ist)e que cela. Comme l'affirme Pergnier (1989: 39), «Les raisons de la masculinisation ou de la féminisation des emprunts sont complexes et largement mystérieuses (c'est-à-dire non étudiées) à l'heure présente». Nous pouvons citer l'étude de Nymansson (1995), dont la parution est postérieure à l'affirmation de Pergnier; son article représente une contribution importante à l'étude de cette question morphosyntaxique en français de France.

Au niveau lexical, le français contemporain fait face à une tendance assez marquée: on enregistre une productivité évidente du masculin par rapport au féminin, alors qu'il y a quelques siècles les deux genres se trouvaient dans un rapport équilibré (cf. Roché 1992: 114). Le phénomène de masculinisation du lexique français s'explique par de nombreux facteurs de nature linguistique¹ et extra-linguistique². Cette hypertrophie du masculin non marqué est renforcée par des apports externes, à savoir des termes empruntés aux langues étrangères qui ne connaissent pas le genre grammatical (l'anglais se taillant la part du lion). Par exemple, les chiffres avancés par Roché (1992: 115) pour cette classe de termes étrangers dépassent 85%.

Roché (1992: 118) trace les grandes lignes de l'évolution de l'attribution du genre aux mots d'emprunt. En ancien français, le féminin l'emportait considérablement sur le

¹ La substantivation, la prépondérance des masculins parmi les suffixés et les composés, l'afflux de termes étrangers (cf. Roché 1992: 113-119).

² Il s'agit de divers préjugés sexistes et stéréotypes qui font que le féminin est dévalorisé dans l'imaginaire collectif (le féminin équivaldrait à la petitesse, à la péjoration). Qui plus est, le féminin est plus courant dans les registres moins soignés de la langue française (familier, populaire, vulgaire, cf. Roché 1992: 122-124).

masculin, les pourcentages étant de 64% pour le féminin et 36% pour le masculin. En français contemporain, vu les causes indiquées plus haut, la tendance à la masculinisation des emprunts en général a atteint des chiffres très éloquentes, soit 81% pour les masculins et 19% pour les féminins (idem, *ibidem*). Les anglicismes et les emprunts à d'autres langues, exotiques, lointaines, se rangent d'une manière presque infaillible du côté du masculin, le genre non marqué. Il est donc évident que le masculin est surreprésenté par rapport au féminin. Comme l'a souligné le même chercheur, cette répartition quantitative disproportionnée s'accompagne aussi d'une valorisation qualitative: si le masculin est, généralement parlant, le genre le plus productif, il est également plus valorisé et plus varié que le féminin (cf. Roché 1992: 124).

Dans ce qui suit, nous allons examiner en détail la question du genre dans la classe des anglicismes (noms et adjectifs), en l'illustrant par des exemples tirés de la presse française des dernières années (1996-2002).

1.1. Les noms inanimés

(a) En général, les noms qui désignent des *inanimés* tendent à prendre la forme non marquée, le masculin: *le black-out, le break, le brushing, le business, le cash-flow, le casting, le charter, le cottage, le dancefloor, l'establishment, le fitness, le football, le fun, le hit-parade, le jean, le leadership, le look, le peeling, le piercing, le rafting, le ranch, le rap, le surf, le sponsoring, le thriller, le twin-set, le week-end*, etc. L'attribution du masculin aux emprunts constitue un processus de régularisation visant, paraît-il, à éliminer le flottement. La plupart des études consacrées à l'attribution du genre aux anglicismes en français donnent des chiffres similaires: à peu près 90% pour les noms masculins et un peu plus de 10% pour les féminins, aussi bien en français de France qu'en français canadien (apud Nymansson 1995: 96). Roché (1992) affirme dans son étude que cette tendance à la masculinisation ne vaut pas seulement pour les emprunts, en l'occurrence les anglicismes, mais aussi pour le lexique dans son ensemble (cf. *supra*).

(b) Le féminin est réservé aux inanimés si l'on peut établir une *analogie sémantique et/ou formelle avec le terme français de même sens ou ayant une forme très similaire*. Nous entendons par *analogie formelle* la ressemblance qui est établie sur le plan de la forme *graphique* autant que *sonore* (phonétique) des anglicismes avec leurs équivalents français. Nymansson parle à ce sujet d'*homophonie partielle* (1995: 97). Dans notre dépouillement de la presse, nous avons trouvé bien des exemples qui confirment cette hypothèse. Si les locuteurs ne peuvent pas relier le nom (anglicisme simple) ou la partie nominale de l'anglicisme composé à son équivalent français, l'analogie sémantique ne peut plus agir et les emprunts en question prennent le genre non marqué. Ainsi, par exemple, les composés *lemon-grass* et *ray-grass* sont-ils masculins en français, l'équivalence sémantique *grass/herbe* n'étant pas transparente pour les usagers non avertis.

La *ressemblance formelle* (même si partielle) est doublée d'une *équivalence sémantique*, comme dans les cas suivants (qu'il s'agisse d'anglicismes monomorphémiques ou composés):

Masculins: «le Palm Pilot» (cf. fr. *le pilote*, PO 1452: 25), «l'excellent mexican [sic!] coffee» (cf. fr. *le café*), «A chaque virage peut surgir un check-point» (cf. fr. *le point*, MD 578: 16), «*Exploring The Music of Serge Gainsbourg* est un jazz tribute à la fois tendre et irrévérencieux» (cf. fr. *un tribut*, JZ 68: 5).

Féminins: On dit «*la love affair*» (VA 187: 26) selon le genre du terme français *affaire*, on dit également *une overdose* (comme *une surdose*), «*la homepage*» (JZ 69: 10)

comme *la page d'accueil*, «la panic-attack» (EL 2754: 28, par analogie avec *une attaque de panique*), «une unité de la 10th Mountain Division» (cf. fr. *la division*, NO 1943: 8), «la World Company» (cf. fr. *la compagnie*, CE 4252: 7), «Boursier (sa famille appartenait à la lower middle class), il a obtenu une licence de lettres équivalant à une maîtrise actuelle» (cf. fr. *la classe*, PO 1433: 108), «Comme une immense toile d'araignée, à l'heure de la world culture, se met en place une société de l'information globale dopée par l'essor des nouvelles technologies» (cf. fr. *la culture*, MD 578: 25), «la News Corporation de M. Rupert Murdoch» (cf. fr. *la corporation*, terme emprunté toujours à l'anglais, in MD 578: 25), «la break dance» (cf. fr. *la danse*, NO 1943: 59), «une french [sic!] touch» (cf. fr. *la touche*, JZ 68: 3), «une jam session» (cf. fr. *la session*, JZ 68: 42), «la station-service voisine» (cf. fr. *la station*, PO 1452: 89). Dans d'autres cas, la ressemblance formelle est plus faible; par exemple, on écrit «*une love story*» (FA 902: 16) ou «*une succès story*» (PO 1424: 49) par analogie avec *une histoire* d'amour/de succès.

Si l'on se penche sur les **composés** qui désignent des **inanités**, on remarque les cas de figure suivants. En général, s'il n'y a pas de motivation spéciale, les composés sont rangés, tout comme les anglicismes simples, dans la catégorie des masculins: *ball-trap*, *boxing-business*, *gin-rummy*, *ski-bob*, *toe-loop*, *short-track*, *tour operator*, etc. Voici un exemple de notre corpus: «les effets du baby-boom de la fin de la guerre» (MD 579: 3). L'attribution du féminin se fait souvent par *pure analogie sémantique*: «Même histoire, même culture, même école, qui crée à la fois une certaine synergie et un style propre à ces *start-ups* lyonnaises, très créatives» (PO 1452: 96), «ce sont des petites *start-ups* qui dépassent rarement 30 salariés» (*une start-up*, cf. fr. *une entreprise/ firme*, PO 1452: 96, plusieurs attestations dans notre corpus), «un des meilleurs tex-mex de la capitale» (cf. fr. *le restaurant*, sous-entendu, PO 1452: 91), «le fameux T-bone» et «Exit donc le T-bone, mais pas la traditionnelle côte de boeuf à la française, qui exhibe un os de côte et non pas de la colonne vertébrale ...» (cf. fr. *un os*, CE 4189: 5). Voici quelques autres exemples: «pari gonflé en trio qui sort chez Night Bird à l'occasion des dix ans de la mort du maestro provoc de la *french song*» (JZ 68: 5) (cf. *song* «la chanson»), «Les remplaçants de cette *dream team* sont S. Vanthourenhout et P. Van Santvliet» (cf. *team* «une équipe», in EQ 17391: 13). Pourtant, dans le même quotidien, deux pages plus loin, la même loi ne s'applique plus: «son Junior Team» (EQ 17391: 15). Les exemples peuvent continuer: «la Netwar» (cf. fr. *la guerre*, MD 579: 12-13), «une paires de baskets neuves» (cf. fr. *la chaussure*, NO 1943: 4), «une Land Rover blanche» (cf. fr. *la voiture*, sous-entendu, NO 1943: 7), «la soul-pop» (cf. fr. *la musique*, sous-entendu, VA 187: 18), «la Plymouth Congregational Church» (cf. fr. *une église*, NE 1191: 97).

Des facteurs de nature *syntactique* semblent aussi régir l'attribution du genre aux composés anglais (ou hybrides) en français. Comme le souligne Nymansson (1995) en s'appuyant sur les considérations faites par Noailly³, c'est le nom recteur N1 d'un nom composé formé de deux substantifs N1-N2, qui décide de l'assignation de tel ou tel genre, au détriment de l'analogie formelle ou sémantique. Par exemple, si le N1 existe en français en tant qu'anglicisme simple et qu'il ait le genre masculin, il est possible que ce genre soit hérité par le composé aussi: tel est le cas de *club-house* (cf. *le club*), *le détective-story* (cf. *le détective*), *le show-room* (cf. *le show*) cf. Nymansson (1996: 106). De cette manière, le N2, qui est nom recteur en anglais où la séquence régressive est

³ Dans son ouvrage *Le substantif épithète*, P.U.F., Paris, 1990, apud Nymansson (1995).

naturelle, n'est pas perçu comme noyau du composé par les locuteurs français, et il ne joue aucun rôle dans l'attribution du genre. Si celle-ci se faisait comme en français, c'est-à-dire avec le N1, elle constituerait un indice de l'intégration des termes en question au système grammatical de la langue française, tandis que l'accord du déterminant avec le N2 semble être une preuve du caractère allogène de l'anglicisme emprunté (cf. Noailly, apud Nymansson 1995: 107).

Nous avons trouvé des exemples dans la presse qui trahissent plutôt une tendance à la masculinisation. Par exemple, les composés de *show* gardent le genre de celui-ci, que l'élément respectif se trouve en position de déterminant ou de déterminé: «son one-man-show» (PO 1452: 92), «un reality-show» (CE 4251: 7), «le milieu du show-biz» (PO 1452: 89). Les noms déposés, s'il n'y a pas de motivation spéciale, deviennent masculins eux aussi: «A sa demande, le verdict arrive, sur un Post-it: 13,8 euros [...]. Le post-it, rageusement chiffonné, finira à la poubelle» (NO 1943: 11).

Si le composé anglais est formé d'un nom et d'une autre partie du discours invariable, c'est le genre du nom français correspondant qui donnera le genre du composé. Par exemple, «le T-bone» (deux occurrences dans CE 4189: 5), le célèbre os en forme de T, souvent responsable de la transmission de la maladie de la vache folle, est du masculin par analogie sémantique avec *os* du français. Si le composé est constitué d'une forme verbale complexe, il est toujours masculin: «Il y a trois ans à peine, John Travolta était un has been» (EL 2622: 18).

Les composés en *-ing* se voient attribuer le masculin, tout comme leurs homologues simples ayant la même finale: *le sleeping-car*, *le kick-boxing*, «le shark-feeding» (le fait de donner à manger aux requins) (CE 4189: 7). Font exception des créations hybrides comme *livre sterling*, *zone sterling*, qui sont féminines, vu la présence des éléments constitutifs féminins *zone* et *livre*.

Relevons également quelques exceptions et fluctuations. Malgré la coïncidence formelle totale et l'analogie sémantique avec *parade*, le composé *hit-parade* est masculin en français: «Le petit maître de l'heure et du genre, Philippe Delerm, va encore faire des bonds au hit-parade avec sa *Sieste assassinée*» (CE 4189: 6), tandis que «La love parade de la reine mère» (titre du PO 1452: 88) est féminin. «Le charity-business» (MD 579: 19) est masculin tout comme *business*, malgré l'analogie sémantique avec *affaire(s)*. De même, *banana-split* est masculin malgré la forte analogie avec *une banane*: «un banana-split» (VR 15: 81). Dans ce dernier cas, l'attribution du masculin pourrait s'expliquer par la finale *-a*. Si le plus récent *Loft Story* s'est vu attribuer le genre masculin en français, c'est à cause du terme *show*, ou *programme*, sous-entendus («Imaginez en effet un *Loft Story* produit en technicolor pour Arte, une *Star Academy* version années 50» (NO 1943: 52), en dépit du genre féminin du terme français *histoire*, avec lequel les autres anglicismes contenant *story* ont été mis en rapport (cf. *supra*).

Qu'en est-il du genre de certains composés qui forment des séries entières? La question est de savoir si tous les membres de la série ont le même genre ou bien si l'on enregistre des hésitations. Par exemple, la liste des composés contenant *house* (leur équivalent français étant *maison*) exhibe une tendance nette à la masculinisation: *le boarding-house* (1832) «dans les pays anglophones, pension de famille offrant le gîte et le couvert» (cf. MAF 1998: 500), *le club-house* (1934), *le log house* (1784) «maison construite par les colons en Amérique à partir de bûches, de rondins», *le penthouse* (1947) «appartement construit sur le toit/ la terrasse d'un bâtiment élevé, surtout sur le continent

américain du nord» /vs/ *la flop-house* (1954) «asile de nuit aux Etats-Unis», MAF (1998: 504), sauf *la guest house*: «il m’a ramené sur son lieu de travail, une guest house de luxe dont il était le gérant» (cf. fr. *la maison*, VA 187: 141). Il est possible que l’attribution du masculin aux termes composés contenant *house* et empruntés plus récemment à l’anglais soit faite, non par analogie sémantique avec leur correspondant français, mais plutôt par analogie avec les autres exemples de la liste, empruntés beaucoup plus tôt et dont le genre masculin est stable. Les plus récents de la liste, par contre, *flop-house* et *guest house*, sont féminins, probablement à cause du fait que le lien sémantique *house/ maison* est établi beaucoup plus facilement de nos jours, vu l’augmentation du niveau de connaissances d’anglais chez les locuteurs francophones.

De même, malgré l’analogie sémantique de *room* avec *pièce*, *le drawing-room* (1725) «salon de réception, dans les pays anglophones, où l’on se retire (*withdrawing-room*)», cf. MAF (1998: 503), *le dressing-room* (1960; souvent tronqué: *le dressing*) «petite pièce contiguë à une chambre à coucher où l’on range les vêtements», cf. MAF (1998: 503), *le grill-room* (1893; souvent tronqué: *le grill*), *le living-room* (1856, 1920; souvent tronqué: *le living*) «salle de séjour ayant la double fonction de salon et de salle à manger», tout comme *le show-room* (vers 1970, cf. NPR, 1997) «sale d’exposition et de vente de produits nouveaux» sont masculins. Une création récente, comme l’hybride humoristique *le pipi-room* «toilettes» (datation incertaine, dans MAF 1998: 508), forgé en français sur le modèle de *living-room*, a pris le genre grammatical de celui-ci.

Pourtant, des anglicismes comme *back-room* («arrière-salle dans un bar, réservée aux homosexuels (dans un pays anglophone)»), *break room* («la *break room*, une salle de repos aux allures de prison pas vraiment dorée, accueille les — piêtres — comédiens du parc d’attractions entre deux représentations» (in PO 1424: 97) et *war-room*⁴ (ce dernier apparaît chez Picone, 1996, à qui nous empruntons l’exemple) sont féminins: «Avant de déclencher l’offensive terrestre, ni les généraux de la «war room» aménagée dans un immeuble de Riyad ni ceux du poste de commandement installé au sous-sol du Pentagone ne savent en fait, de manière très précise, si leur compagne [*sic!*, n.n.] de bombardements aériens a apporté tous les résultats escomptés» (apud Picone 1996: 234). La raison avancée par Humbley (1974: 68) à propos de l’attribution du genre féminin à *back-room*, à savoir le fait que cet anglicisme désigne une réalité étrangère, donc qui n’est pas assimilable à un terme désignant une pièce française comme *le living-room*, nous semble moins pertinente.

La *finale* que reçoit le mot d’emprunt peut le faire entrer dans la classe des féminins en français. Par exemple, des mots qui se terminent par *-ine*, *-ique* et *-ite* seront toujours rangés dans la catégorie des noms féminins: (*une*) *élastine*, (*une*) *encéphaline*, (*la*) *moleskine*, (*la*) *bradykinine*, (*la*) *vaseline*, (*la*) *cryonique*, (*la*) *greenockite*, (*la*) *gunite*, etc. Le français a peu d’anglicismes à suffixe féminin. La plupart de ces emprunts ont un radical latin, il s’agit surtout de termes savants (*addiction*, *admittance*, *guidance*, *inflation*, *réflexibilité*, *relaxation*, *rélectance*, *résilience*, etc.). Ceux-ci sont facilement assimilables dans la classe des féminins, grâce à l’analogie existant entre le suffixe anglais et son équivalent français.

Mais, dans la plupart des cas, l’*analogie suffixale* (cf. Nymansson 1995) est étayée par l’analogie formelle; la première régit effectivement l’attribution du féminin aux

⁴ Les deux sont absents du DAR (1982) et de MAF (1998), mais apparaissent chez Nymansson (1995: 104).

anglicismes empruntés seulement si les locuteurs français peuvent déceler un suffixe féminin adjoint à un radical qui leur est opaque (par exemple d'origine anglo-saxonne et, généralement, non latine) (cf. Nymansson 1995: 103). C'est toujours Nymansson qui argumente, par des contre-exemples pertinents, que cela ne constitue pas une règle infaillible: par exemple, un nombre infime d'anglicismes dont la finale sonore est [i] (correspondant sur le plan formel aux suffixes *-y* ou *-ie*) ne sont pas inclus parmi les féminins: *le boogie-woogie, le boogie, le caddie, le coolie, le cookie* «sablé américain», *le quickie, le psychobilly, le rallye et le road-movie*, alors que la plupart entrent dans cette classe. On peut donc affirmer que les anglicismes se terminant par [i] sont classés en général parmi les féminins, les seules exceptions à cette règle étant les termes anglais dont le radical n'est pas transparent aux locuteurs français (cf. Nymansson 1995: 103). Dans les exemples suivants: «la garden-party du 14 juillet à l'Elysée» (PO 1424:6), «son goût pour la party» (VA 187: 12), il est indubitable que les locuteurs ont identifié la finale *-y* à la finale française correspondante *-ie*, spécifique des noms féminins (cf. fr. *la partie*). De même, des finales comme *-(ie)ty/ -(i)té* sont facilement mises en relation: «la Modern Jazz Society» (cf. fr. *la société*, JZ 69: 21).

Un autre exemple intéressant est représenté par *victim* qui, étant facilement associé à son homologue français *victime*, a reçu, inmanquablement, le genre féminin: «A moins d'être aveugle aux préconisations de la presse féminine, la *fashion victim* de cet hiver ne peut ignorer que la jupe droite se porte avec des bottes, la panoplie jean-tee-shirt avec un sac griffé sous le bras ...» (PO 1424: 41). Le fait de ranger *victim* parmi les féminins prouve que dans certains cas l'analogie formelle graphique l'emporte sur des raisons strictement phonétiques, comme celles avancées par Tucker et alii⁵ qui disent que la grande majorité des anglicismes se terminant par les phonèmes [d], [m], [p] sont rangés du côté du masculin (cf. Tucker et alii 1977, apud Nymansson 1995: 100). Une autre exception serait constituée par des emprunts en [R], comme *star*, qui est féminin, malgré une riche série d'anglicismes en *-r* qui sont masculins (*car, par, bar, caterpillar*, etc.).

En l'absence d'une finale explicite, il suffit que le radical ou le terme complet soit transparent pour les locuteurs français pour que l'attribution du genre se fasse facilement selon le modèle du terme autochtone. A titre d'exemple, *cam* de *webcam* a été décodé par les usagers français; la mise en relation de *cam* avec *caméra* explique l'attribution du féminin à l'anglicisme: «la webcam est capable de diffuser sur l'Internet des images fixes ou animées, en direct ou en différé», cf. fr. *la caméra* (PO 1459: 73).

On sait bien que la finale *-a* est représentative en français pour une liste assez longue de noms masculins, très peu de termes qui se terminent par *-a* étant féminins (dont *la mazurka, la polka, la tombola*). Vu cette prépondérance des noms masculins en *-a*, on masculinise aussi les anglicismes en *-a*. On dit par exemple *un coca* (CE 4251: 5), malgré le genre féminin de *boisson rafraîchissante*, la raison d'ordre formel l'emportant sur celle d'ordre sémantique. La même explication vaut pour le masculin en *-a* attribué aux pluriels latins neutres empruntés à l'anglais (*un média, le multimédia*, MD 578: 25). Pour ce qui est du nom composé *soap opera* «feuilleton télévisé», c'est la coïncidence formelle parfaite avec le nom français *opéra* qui lui fait prendre le même genre: «Un soap opera

⁵ Les chiffres donnés par Tucker et alii (1977) sont révélateurs, et ils prouvent que notre exemple est plutôt une exception: il a recensé 44 termes masculins sur 45 terminés par [d], 268 (n.m.) sur 270 noms qui se terminent par [m] et respectivement 28 (n.m.) sur 31 noms qui se terminent en [p] (apud Nymansson 1995: 100).

qui, lors de sa diffusion l'an dernier sur la chaîne leader TV Globo, a transporté et enflammé quelque 30 millions de coeurs brésiliens ...» (FI 18013: 23).

Dans certaines situations, le genre est encore hésitant, par exemple on dit *un holding* parce que les emprunts sont généralement masculins, surtout les anglicismes en *-ing*. Par contre, on dira *une holding* par analogie sémantique et formelle du nom constitutif, *company* (qui s'est effacé du mot composé) avec le terme français correspondant, *compagnie*: «le patron du très puissant holding Fimalac» (CE 4189: 2), «les holdings patrimoniaux de la famille» (NO 1962: 18) /vs/ «la holding Erap» (MO 2510: 13), «aucune holding» (MO 2470: 11). Nous avons trouvé plus d'attestations au masculin qu'au féminin dans notre corpus. Le nom *interview* n'a pas de genre fixe non plus. Il reçoit tantôt *un* (qui est une forme neutralisée), tantôt *une* (par association avec *entrevue*). Nous avons pu constater que c'est la forme féminine⁶ qui prévaut dans la presse, à l'encontre de Pergnier (1989: 41) qui, à la fin des années 80, soutenait la tendance de cet anglicisme à la masculinisation.

Un cas de figure à part est représenté par *l'attribution du genre aux sigles anglais/américains*. Cela se fait parfois sur la base de l'analogie formelle et/ou sémantique avec le genre du substantif porteur du sens lexical de l'expression tout entière: «La CIA de l'après-guerre froide» (A = *Agency*, cf. fr. *une agence*, PO 1452: 19), «le FBI» (B = *Bureau*, cf. fr. *le bureau*, 12 occurrences sur la même page dans NO 1962: 42), un CD (cf. *un disque compact*), une C.B. «*citizen band*» (cf. fr. *une bande*), la B.B.C. (cf. fr. *la corporation*), la N.B.C. (cf. fr. *la compagnie = company*), la NASA et «la Food and Drug Administration» (PO 1424: 42) (cf. fr. *une administration*). Les exceptions ne manquent pas, mais leur nombre est insignifiant par rapport aux exemples confirmant la règle. Par exemple, *V.I.P.* est masculin malgré la forte ressemblance formelle de *person* avec *personne* qui se trouve à l'origine de la dernière majuscule. L'attribution du masculin à cet anglicisme pourrait s'expliquer par le fait que *person(ne)* n'est pas «visible» au premier plan, acoustique ou graphique. De même, *le Nyse*, désignant la Bourse new yorkaise, est masculin lui aussi, malgré le genre de «bourse»: «le Nyse (New York Stock Exchange)» (NE 1191: 24), tout comme *la CNN* est intégrée au féminin (cf. fr. *la télévision*), bien que le nom principal soit *network* «réseau».

1.2. Les noms animés

A. L'anglicisme *animé prend la marque du genre naturel* (phénomène appelé *sexuiseemblance* — par rapport aux noms en général — par Damourette et Pichon). Trois cas de figure peuvent se présenter:

(a) L'anglicisme n'a qu'*une seule forme*, donc la distinction masculin/ féminin peut se réaliser principalement grâce aux déterminants et, secondairement, aux modificateurs. Voici quelques exemples (empruntés à Nymansson 1995: 97): *la yuppie*, *la number one*, *la psychokiller*, ces anglicismes étant employés, dans cette situation particulière, en référence à des noms propres explicitement féminins.

(b) Certains anglicismes sont *formellement marqués*, donc ils ne sauraient être classés dans une autre catégorie que celle indiquée par leurs marques formelles. La langue anglaise spécifie souvent le genre du nom grâce aux substantifs génériques *man/ men* «homme(s)», *woman/ women* «femme(s)», *maid(s)* «jeune(s) fille(s)» qui aident à former des noms composés. Ces anglicismes véritables ont été intégrés au français (*le barman*, *la*

⁶ D'ailleurs, le NPR (1997) indique lui aussi le genre féminin pour cet anglicisme.

barmaid, le businessman, la businesswoman, le cameraman) et, à la suite du découpage opéré par les locuteurs français, les éléments de composition susmentionnés en sont venus à engendrer des pseudo-anglicismes forgés à partir de radicaux anglais ou même autochtones comme *le bluesman, le crossman, la crosswoman, le perchman, le tennisman, la tenniswoman, le recordman, la recordwoman*.

Sont *masculins* les anglicismes qui renvoient à un *référent masculin*, surtout si celui-ci est indiqué par un terme lexicalement marqué: «le play-boy» (MD 578: 33), «mythe du self made man» (MD 578: 28), «un wonderboy, un as de la pub, qui trouve un moyen inédit et inavouable de lancer une nouvelle boisson gazeuse» (PO 1433: 109).

Voici quelques exemples de féminin imposé par des termes génériques comme *woman, girl, lady, miss*: «il y a la businesswoman hyperactive qui rêve de jumeaux» (PO 1452: 89), «C'est tout à fait légalement qu'il a été élu président en 1998, face à une ancienne Miss Univers qui était donnée gagnante, puis réélu en 2000» (CE 4251: 5), «La même rêve ensuite d'une *first Lady* à la Mairie de Paris, une Hillary Clinton» (CE 4189: 2), «C'est qui la *Disco Girl* de la chanson?» (VA 187: 20), «Dans *Mort ou vif*, le western hors compétition de Sam Raimi, elle joue une cow-girl intrépide et bottée» (PM 2503: 71), «Pretty Woman va-t-elle finir vieille fille?» (VA 187: 34), «En 1953, Brigitte Bardot a 18 ans. [...] Pour Kirk Douglas, elle est une «French girl» dont il faut emporter le souvenir» (PM 2503: 88), «Baroudeuse de l'image sexy, des années 80 et 90, la «bad girl» internationale est l'une des premières stars planétaires à introduire l'excentricité vestimentaire sur la Croisette» (PM 2503: 68). Parallèlement, sont féminins les anglicismes composés qui renvoient à un référent féminin: *une pin-up* («belle fille peu vêtue dont on épingle la photo — d'habitude grand format — au mur»), *une call-girl, une script-girl* «assistante du réalisateur», *une taxi-girl* «femme dont on peut acheter les services (partenaire de danse), à l'instar des taxis», ou traditionnellement féminin, par exemple *la baby-sitter*.

Les fluctuations en genre de l'anglicisme *jet-set* s'expliquent ainsi: le masculin par le genre des termes constitutifs (*un jet, un set*, empruntés aussi séparément) et le féminin par analogie avec *jet-society* (cf. fr. *société*) de même sens, également emprunté à l'anglais: «La jet-set à mes pieds» (titre du NE 1191: 8). Le lien sémantique étant très fort, cette correspondance est toujours respectée. Les exemples de notre corpus ne font que le confirmer (nous n'y avons déniché aucune exception).

(c) L'anglicisme désigne un *métier, une fonction, une occupation réservé(e)* (en principe) à *un seul sexe*. Il est donc normal que le genre grammatical trahisse le genre naturel: *la nanny* («bonne»), *la nurse* («bonne, gouvernante»), «la baby-sitter» (FA 911: 80). La fonction de chef ayant été traditionnellement réservée jusqu'à assez récemment aux hommes, l'anglicisme *boss* a reçu le genre masculin en français: «Lorsqu'il décrit une réunion de publicitaires sous la houlette d'un *big boss* venu des Etas-Unis, on est terrorisé, et on a envie d'émigrer sur la Lune ...» (PO 1433: 109).

B. *L'anglicisme [+ animé] prend le genre du nom correspondant en français, par analogie sémantique avec celui-ci* (cf. V. Agrigoroaiei 1994: 60-61). Par exemple, on dit *une star* (cf. fr. *une étoile*), qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes célèbres. Dans un article sur la star hollywoodienne Arnold Schwarzenegger, nous avons remarqué l'emploi de *il* anaphorique pour renvoyer à un référent animé [+mâle] désigné par *la star* (la mise en italiques des termes nous appartient): «*La star* a reconnu qu'il avait absorbé, dans le passé, des hormones de synthèse pour développer sa masse musculaire» (PM 2503: 61).

De même, «*Le président est une star qui connaît l'importance des images*» (PM 2510: 51). Mais nous avons constaté avec surprise que l'accord au masculin n'est pas exclu pour autant: «l'édition majeure réservée aux *vrais stars* de la ligne, sans passer par la case *rookie game*» (dans un article dont le sujet est le basket-ball, in EQ 17377: 8). Dans ce cas rarissime, en fait unique dans notre corpus, l'accord a été dicté par le genre naturel des référents (il s'agit de basketteurs).

L'analogie avec *mannequin* étant très forte, l'anglicisme *top model* ou sa variante francisée *top modèle* peuvent aussi être rencontrés au masculin; le seul exemple de notre corpus comporte la forme tronquée: «les tops ne s'y sont pas trompés» (EL 2744: 16).

Même si un certain anglicisme connaît une variation formelle pour marquer la distinction entre les deux genres (par exemple *supporter/-trice*), il arrive parfois que l'on utilise le masculin à la place du féminin justement parce que la forme du féminin est trop rare. Dans l'exemple suivant, l'anglicisme est utilisé en référence à l'Infante d'Espagne, ce qui a donné peut-être plus de raisons à l'auteur de l'article pour éviter la forme féminine, ressentie comme dévalorisante: «Cristina, tendre supporter d'Imaki, lors du match Espagne-Allemagne» (PM 2503: 98).

2. Le genre dans la classe de l'adjectif

Les adjectifs ne connaissent pas la catégorie du genre en anglais. Qu'est-ce qui se passe lorsqu'ils viennent caractériser des substantifs français variables en genre et nombre? En dépouillant un corpus représentatif, nous avons pu constater qu'en général ils restent invariables. Ce serait difficile d'imaginer un adjectif anglais prendre un *e* au féminin singulier. Cette remarque vaut pour les adjectifs anglais installés depuis longtemps ou en train de s'installer en français. Tous les exemples que nous avons rencontrés dans la presse illustrent cette affirmation. Par exemple, «une plate-forme gay» (PO 1424: 23), «[l'intervention], plus sexy, de Brigitte» (PO 1452: 88), «l'ambiance continue à être assez western dans la maison» (CE 4252: 5), «la rhétorique soft» (MD 578: 28), «une grotte cosy où nous pourrions vivre six mois par an» (VA 187: 34), «la littérature hot» (EL 2744: 40).

Par contre, pour ce qui est des adjectifs provenant de participes ou qui ont été forgés, *en français*, sur des éléments anglais, ils se prêtent facilement à la variation en genre. Par exemple: «C'est vrai, je devrais profiter d'être ici pour souffler un peu, mais c'est à Brest que je suis le plus speedée ...» (EM 903: 24); «fille percée, tatouée ou siliconée [...] s'abstenir» (VA 185: 59), «on s'est retrouvés dans une petite ruelle noire très flippante. Le trottoir était très étroit, il était bordé par la route et un grand mur» (VA 185: 52).

L'invariabilité (en genre et en nombre) des adjectifs anglais dans la presque totalité des cas ne les rend pas pour autant incompatibles avec les formants français de la comparaison/ intensité. En dépouillant la presse, nous avons constaté que ceux-ci se comportaient comme des adjectifs indigènes, pouvant être employés, en principe, à tous les degrés:

- comparatif de supériorité: «Il est quand même nettement plus sexy» (CE 4189: 2);
- comparatif d'égalité: «Aussi plaisant et cosy qu'un bar de grand hôtel 70 où l'on sirote un cocktail en écoutant de la musique d'ascenseur» (VA 185: 9), ainsi que l'exemple suivant;
- comparatif d'infériorité: «Nécessairement, c'est moins *destroy* mais toujours aussi *fun*, surtout avec le génial Joey!» (JZ 68: 171);

— superlatif relatif de supériorité: «Le plus fameux et le plus trash des journaux US aborde tout ce qui concerne la vie privée» (VA 187: 8), «l'hôtel le plus «trendy»» (EL 2744: 100);

— superlatif absolu: «C'est très glamour» (EL 2756: 60), «utilisez cette poudre ultra glamour dotée d'une houpette géante» (VA 185: 93), «Embastillé, il reste très cool» (CE 4251: 6).

En guise de conclusion, nous pouvons affirmer que les anglicismes sont rangés dans la classe du masculin, à moins qu'il n'y ait une raison spéciale (analogie formelle et/ ou sémantique, contrainte exercée par le genre naturel). Cette disproportion évidente, repérable dans la catégorie des emprunts à l'anglais, ne fait que renforcer un phénomène général, amorcé il y a quelques siècles, et agissant au niveau du lexique indigène: la tendance à la masculinisation.

Bibliographie

- Agrigoroaiei, Valentina, *La sphère du nom - morphosyntaxe du français contemporain*, Editura Fundației «Chemarea», Iași, 1994.
- Deroy, Louis, *L'Emprunt linguistique*, Société d'Édition «Les Belles Lettres», Paris, 1956.
- Etiemble, René, *Parlez-vous français?*, Gallimard, Paris, 1^{ère} éd. 1964, 1991.
- Guilbert, Louis, *La créativité lexicale*, Larousse, Paris, 1975.
- Humbley, John, *Vers une typologie de l'emprunt linguistique*, in «Cahiers de lexicologie» n 25, 1974, pp. 46-70.
- Le Bidois, Robert, *Les mots trompeurs ou le délire verbal*, Hachette, Paris, 1970.
- Lupu, Mihaela, *Les faux anglicismes dans la presse française*, in «Analele Științifice ale Universității „Al. I. Cuza”» din Iași, Serie nouă, Limbi și literaturi străine, tomul V, Editura Universității „Alexandru Ioan Cuza”, Iași, 2002, pp. 92-100.
- Lupu, Mihaela, *Présence et fonctions de l'anglicisme dans la presse sportive*, in «Analele Științifice ale Universității „Al. I. Cuza”» din Iași, Serie nouă, Secțiunea III. Lingvistică, t. XLIX-L, Editura Universității „Alexandru Ioan Cuza”, Iași, 2003-2004, pp. 305-321.
- Lupu, Mihaela, *La dynamique du sens. Le cas des anglicismes en français*, in «Analele Științifice ale Universității „Al. I. Cuza” din Iași, Serie nouă, Limbi și literaturi străine, t. VI-VII, Editura Universității „Alexandru Ioan Cuza”, Iași, 2003-2004, pp. 198-207.
- Nymansson, Karyn, *Le genre grammatical des anglicismes contemporains en français*, in «Cahiers de lexicologie», n 66, fasc.1, 1995, pp. 95-113.
- Nymansson, Karyn, *Analyse grammaticale des formes en -ING*, in «Cahiers de Lexicologie», n 68, vol. I, 1996, pp. 63-77.
- Pergnier, Maurice (travaux réunis par), *Le français en contact avec l'anglais*, Didier Erudition, Bibliothèque de l'Information grammaticale, Collection linguistique n 21, Paris, 1988.
- Pergnier, Maurice, *Les anglicismes. Danger ou enrichissement pour la langue française?*, P.U.F., coll. «Linguistique nouvelle», Paris, 1989.
- Picone, Michael D., *Anglicisms, Neologisms and Dynamic French*, John Benjamins Publishing Company, coll. «Linguisticae Investigationes: Supplementa», vol. 18, Amsterdam, 1996.
- Rey-Debove, Josette, *Effet des anglicismes lexicaux sur le système du français*, in «Cahiers de lexicologie», n 51, fasc. 2, 1987, pp. 257-265.
- Roché, Michel, *Le masculin est-il plus productif que le féminin?*, in «Langue française», n 96, 1992, pp. 113-124.
- Sablayrolles, Jean-François, *La néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, éd. Honoré Champion, Paris, 2000.

Dictionnaires

- DAR = Rey-Debove, Josette/ Gagnon, Gilberte, *Dictionnaire des anglicismes. Les mots anglais et américains en français*, Robert, «Les Usuels du Robert», Paris, 1ère éd. 1980, 1982.
DHE = *Dictionnaire Hachette Encyclopédique en couleurs*, Hachette, Paris, 1998.
DMC = Gilbert, Pierre, *Dictionnaire des mots contemporains*, Robert, coll. «Les Usuels du Robert», Paris, 1980.
MAF = Tournier, Jean, *Les mots anglais du français*, Paris, Belin, 1998.
NPR = *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire analogique et alphabétique de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, édition remaniée et amplifiée sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey (version électronique), 1997.

Corpus

Quotidiens

- **Le Figaro (FI)**, n°: 18013 / 09.07.2002.
- **L'Equipe (EQ)**, n°: 17377 / 11.01.2002, 17391 / 25.01.2002.

Hebdomadaires

- **Elle (EL)**, n°: 2622 / 01.04.1996, 2744 / 03.08.1998, 2754 / 12.10.1998, 2756 / 26.10.1998.
- **Femme actuelle (FA)**, n°: 902 / 07-13.01.2002, 911 / 11-17.03.2002.
- **Le canard enchaîné (CE)**, n°: 4189 / 07.02.2001, 4251 / 17.04.2002, 4252 / 24.04.2002.
- **Le Monde (MO)**: «sélection hebdomadaire», n°: 2470 / 07.03.1996, 2510 / 12.12.1996.
- **Le Nouvel Observateur (NO)**, n°: 1943 / 31.01-06.02.2002, 1962 / 13-19.06.2002.
- **Le Point (PO)**, n°: 1424 / 31.12.1999, 1433 / 03.03.2000, 1452 / 14.07.2000, 1459 / 01.09.2000.
- **L'Equipe Magazine (EM)**, n°: 903 / 14.08.1999.
- **Paris Match (PM)**, n°: 2503 / 15.05.1997, 2510 / 03.07.1997.

Bimensuel

- **Le Nouvel Economiste (NE)**, n°: 1191 / 11.01-07.02.2002.

Mensuels

- **Jazzman (JZ)**, n°: 68 / avril 2002, 69 / mai 2002.
- **Le Monde Diplomatique (MD)**, n°: 578 / mai 2002, 579 / juin 2002.
- **VerticalRoc (VR)**, n°: 15 / juillet 2001.
- **20ANS (VA)**, n°: 185 / février 2002, 187 / avril 2002.